



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018/2019
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE du 29 novembre 2018



Présidence : Mme Marie LEBLOND
Secrétariat : Mme Laurence BOUFFLERS

Membres présents : 20 Avec voix délibérative : 20

Personnel de direction :

Mme Marie LEBLOND, Principale
M. Régis DANGREMONT, Principal Adjoint
Mme Sophie FOREST, Gestionnaire

Professeurs :

Mme Elodie AUZANNE
Mme Inès BARKALAH
Mme Karine CHENESSEAU
Mme Angélique GAINARD
M. Alexandre GODEFROY
M. Emmanuel PERRET

Représentants des personnels, administratif et de service :

Mme Elisabeth MARQUET
Mme Anne-Lise CHARBONNIER MARCHAIS

Parents :

Mme Hélène BORDET
Mme Laurence BOUFFLERS
Mme Nadine FISSON
Mme Hélène FOUCHER LALANNE
Mme Caroline VITAS
Mme Dorothée WARLOUZET

Elèves :

Melle Marie DAVAINÉ
Melle Loly POIRRIER

Personnalités qualifiées :

M. Philippe CHAUZAIN, Commune de Baugé-en-Anjou

Membres absents excusés :

M. Philippe CHALOPIN Conseiller départemental
M. Jérôme PINSON Communauté de communes de Baugeois Vallée
M. Pierre GRANDE, professeur
Mme Florence HERSARD, Parent d'élève
Mme Linda MICHELLI, Parent d'élève
Mme Peggy VENNEL, Parent d'élève
Mme Martine DUARTE, Agent comptable

Membres absents :

M. Vincent BARROY Commune de Baugé en Anjou
Mme Marie-Pierre MARTIN, Personne qualifiée

Le quorum étant atteint , la séance est ouverte à 18 h 08.
Mme Laurence BOUFFLERS est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Conseil d'Administration :

- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du Procès-verbal de la séance du 4 octobre 2018
- Installation du conseil d'administration et des commissions

2. Organisation scolaire :

- Retour sur les évaluations 6èmes – Lancement des réunions de travail
- Projets du CVC
- PPMS (2) Etapes de mise en place
- Présentation des projets école – collège
- Informations diverses

3. Affaires financières :

- Plan d'amortissements 2019
- Autorisation donnée au CE de signer les bons de commandes et les marchés pour 2019
- Financement des sorties et voyages scolaires 2019
- Budget prévisionnel Voyage Pays de Galles
- Budget prévisionnel Voyage en Espagne
- Budget prévisionnel Sortie UNSS
- Budget prévisionnel 2019
- Contrats et conventions
- Admissions en non valeur
- DBM

4. Questions diverses

I. **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

1) **Approbation ordre du jour**

DELIBERATION N°1

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

2) **Approbation du PV de la séance du 4 octobre 2018**

DELIBERATION N°2

Le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2018.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

3) Installation du conseil d'administration et des commissions

DELIBERATION N°3

Le conseil d'administration installe les différentes commissions.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

II. ORGANISATION SCOLAIRE

1) Retour sur les évaluations 6èmes – Lancement des réunions de travail

En début d'année scolaire 2018-2019, des évaluations nationales ont été menées en français et en mathématiques auprès des élèves de 6ème. Il est ici rappelé que des évaluations sont également réalisées en classe de CE1 et à l'entrée en seconde afin d'avoir une idée de l'évolution des acquis.

Au collège Châteaucain, 127 élèves étaient concernés. Les évaluations sous la forme de tests informatisés de 50 minutes se sont déroulées sur 1 semaine. Les appréciations allaient d'Insuffisant à Fragile, de Bonne Maîtrise à Très Bonne Maîtrise.

En français, où 6 items étaient évalués, il ressort que 10 % des élèves sont en grande difficulté. En mathématiques, pour 5 items, 15 % des élèves sont en grande difficulté. Globalement pour les 2 matières, 33 % des élèves éprouvent des difficultés.

Des réunions de travail vont être organisées avec la communauté éducative pour trouver les moyens de remédier à la situation. D'ores et déjà, des pistes de réflexion se dégagent : partage d'expériences des professeurs, dispositif "Devoirs faits", optimisation des temps de permanence, tutorat par élèves plus âgés, assistants d'éducation, personnes en service civique, travail de révision en groupe,... Elles seront inscrites dans le projet d'établissement, déclinaison du contrat d'objectif, élaboré en 2019, signé entre le collège et la direction académique.

Les professeurs des écoles ont eu communication des résultats pour les élèves venant de leur établissement. Les parents en auront connaissance pour leurs enfants lors de la remise des bulletins de notes.

2) Projets du CVC (Conseil de Vie Collégienne)

Les représentants des élèves ont soumis les projets suivants :

- Organisation d'un bal de promo à la fin de l'année après le DNB pour les élèves de 3^{ème}.
- Aménagement du parc pour le rendre plus accessible avec un « Théâtre de verdure ».
- Mise en place de tables pour travailler dehors par beau temps.
- Organisation en auto-discipline des toilettes "garçons" pour éviter les dégradations et permettre un temps d'ouverture plus large.
- Concours de dessins en fin d'année, de déguisements à l'occasion de Mardi gras.

La réalisation des projets sera, en tout état de cause, fonction des finances du collège (à noter : versement par l'Amicale Laïque d'une subvention de 300 €) et pour le bal, sous certaines conditions dont l'implication des parents.

3) PPMS (2) Etapes de mise en place

Les 2 plans : Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs et le PPMS "Attentat-Intrusion" ont été élaborés pour le collège et soumis aux autorités.

Des questions matérielles restent à régler : micro non audible dans le cadre du PPMS, centrale d'alarme non fonctionnelle dans le cadre du PPMS "Attentat-Intrusion". Le changement des équipements interviendrait courant 2019 sous réserve que leur financement soit voté au budget du département.

Les prochaines étapes de mise en place vont consister en la formation des enseignants, l'achat des trousseaux de secours, la formation des élèves puis les exercices tests.

4) Présentation des projets école – collège

Les 2 projets, élaborés lors de 3 réunions enseignants collèges/écoles présidées par M. FREMOND et Mme Marie LEBLOND, sont les suivants :

- Formation à une recherche documentaire efficace sur le thème du Royaume-Uni

Des élèves de CM2 viendront au collège début et mi-décembre 2018 pour travailler avec un professeur de collège ainsi qu'avec Mme Annelise AYRAUD, professeur documentaliste. Le repas sera pris au self et une visite de l'établissement sera réalisée.

- Parcours santé

Les élèves de 6ème seront formés aux gestes qui sauvent, notamment, à travers le dispositif APS (Apprendre à Porter Secours) par Mme Elisabeth MARQUET, infirmière scolaire, par groupe de 10 élèves à la fois, soit sur 12 à 13 jours.

5) Informations diverses : aucune information n'est communiquée à ce titre.

III. AFFAIRES FINANCIERES

DELIBERATION N°4

Le conseil d'administration adopte le plan d'amortissement pour l'année 2019.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°5

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les bons de commandes et les marchés pour 2019.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Préalablement à la délibération n°6, il est précisé que pour les sorties facultatives, le budget de l'établissement ne pouvant tout prendre en charge, il est nécessaire de demander une participation des familles. La plupart du temps, elle se monte à 2 € par sortie/activité, en cumul, jusqu'à 6 €, par année scolaire sur 1 niveau. La grande majorité des enseignants pense que ce coût est raisonnable.

Pour les voyages à l'étranger, 80 % à 90 % des élèves de quatrième partent. Le financement n'est pas forcément la raison pour les non départs : choix de rester pour faire un stage, pour ne pas être éloigné de sa famille. En tout cas, le fonds social, dont l'aide se monterait à 50 % des sommes, peut être sollicité.

Il est souligné que la tenue d'un tableau de financement préalable pour tous les projets de sorties/voyages est essentielle pour savoir où l'on va en termes budgétaires.

DELIBERATION N°6

Le conseil d'administration adopte le tableau de financement des sorties et voyages scolaires pour l'année 2019.

Votants : 20
Pour : 19
Abstention : 0
Contre : 1

Pour chacun des voyages faisant l'objet des délibérations 7 et 8, les dépenses et recettes sont passées en revue. Pour ces dernières, il est ici précisé que les mairies de JARZE et NOYANT vont être sollicitées en raison de la présence d'un nombre non négligeable d'élèves de ces communes. La participation du FSE ainsi que de l'APE est, bien évidemment, conditionnée aux résultats de leurs actions (ventes de chocolats, jus de pommes,...).

Pour les 2 voyages, c'est la société Espace Europ qui a été retenue après appel d'offres, mieux-disant en matière de prix pour les 2 voyages.

DELIBERATION N°7

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel du voyage au Pays de Galles.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°8

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel du voyage en Espagne.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Préalablement à la délibération n°9, il est précisé que la sortie UNSS consiste en un séjour, pour les élèves de 4ème et 5ème, de 3 jours à LA FLECHE au camping municipal avec initiation à des pratiques sportives (golf et kayak).

DELIBERATION N°9

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel de la sortie UNSS.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

La sortie au Mémorial de Caen et plages du débarquement concerne les élèves de 3ème. Son coût est relativement important en raison du prix du billet d'entrée au Mémorial et du poids financier du poste transport sachant, de plus, que les 4 classes ne pourront partir en même temps. Elle implique la participation des familles à hauteur de 15 €.

DELIBERATION N°10

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel de la sortie au Mémorial de Caen.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Le budget prévisionnel de l'établissement, objet de la délibération n°11, fait ressortir un déficit de 8.076,44 € dû aux amortissements. Il faut noter également une diminution des recettes : baisse de la subvention de fonctionnement du département de l'ordre de 2.400 € par rapport à l'année passée, logement de fonction inoccupé donc non perception des loyers (à noter : le locataire doit obligatoirement répondre à une condition de statut). Sur ces deux points, le manque à gagner est de 7.300 €, soit environ 9% de recettes en moins.

Du côté dépenses, le prix du gaz, de l'électricité et de l'eau augmente constamment. La ligne budgétaire liée aux sorties et voyages est relativement importante et il n'est plus possible de puiser dans le fonds de roulement.

Les représentants des professeurs indiquent qu'ils ne peuvent souscrire à ce budget en l'état en raison de la baisse quasiment de moitié des crédits d'enseignement.

Mme la Principale rappelle que ce n'est qu'un budget prévisionnel. Il est primordial d'anticiper les dépenses un an à l'avance, de faire des provisions pour des investissements et projets futurs, d'opérer des choix, entre autres, en matière de sorties scolaires et de voyages, de procéder par bons de commande pour les achats et enfin, de réaliser des économies là où c'est possible (poste reprographie, par exemple).

Ces points seront débattus lors d'un conseil pédagogique exceptionnel en janvier 2019.

DELIBERATION N°11

Le conseil d'administration adopte le budget prévisionnel de l'établissement pour 2019.

Votants :	20
Pour :	14
Abstention :	2
Contre :	4

Préalablement à la délibération n° 12, Mme Karine CHENESSEAU indique les travaux et échanges prévus dans le cadre de cette convention tripartite Collège - Département de Maine-et-Loire - Angers Nantes Opéra, qui se caractérise par la venue de professionnels au sein du collège. Ce projet concerne des élèves de 4ème qui vont travailler avec le chef de chœur, les chanteurs et musiciens, en classe et à l'opéra qu'ils visiteront. Ils assisteront à un concert exceptionnel et à un spectacle.

DELIBERATION N°12

Le conseil d'administration adopte la signature de la convention « Angers Nantes Opéra ».

Votants :	20
Pour :	20
Abstention :	0
Contre :	0

DELIBERATION N°13

Le conseil d'administration adopte la signature de la convention « Groupement de l'agence comptable ».

Votants :	20
Pour :	20
Abstention :	0
Contre :	0

DELIBERATION N°14

Le conseil d'administration adopte la signature de la convention « Espace baugeois ».

Votants :	20
Pour :	20
Abstention :	0
Contre :	0

DELIBERATION N°15

Le conseil d'administration adopte la signature du contrat « Espace Europ » pour le voyage à Cardiff.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

DELIBERATION N°16

Le conseil d'administration adopte la signature du contrat « Espace Europ » pour le voyage en Espagne.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

Préalablement à la mise au vote de la délibération n° 17 relative à des dettes de demi-pension, non recouvrées malgré les voies de recours mises en oeuvre, le fonds social est évoqué. Il est dommage qu'il ne puisse être actionné faute de demande des familles concernées.

DELIBERATION N°17

Le conseil d'administration adopte l'admission en non valeur pour 3 familles insolvables, pour la somme de 890.17 €

Votants : 20
Pour : 19
Abstention : 1
Contre : 0

DELIBERATION N°18

Le conseil d'administration accorde le retrait de 10 000€ sur les fonds de réserve, dont la répartition est la suivante :
5000 € en crédit denrées, 1615.47 € pour combler les manques à gagner des admissions en non valeur et 3384.53€
pour la viabilisation.

Votants : 20
Pour : 20
Abstention : 0
Contre : 0

IV. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question traitée à ce titre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 20.

La secrétaire de séance
Mme Laurence BOUFFLERS

L. Boufflers

La Présidente
Mme Marie LEBLOND

